Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

Sciences économiques et sociales

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les facteurs travail et capital sont-ils suffisants pour expliquer la croissance ?

DOCUMENT 1

Contributions en points de pourcentage à la croissance du PIB en 2017

	PIB (%)	Heures travaillées totales[1]	Capital	Productivité globale des facteurs
France	2,2	- 0,1	0,7	1,6
Grèce	1,5	1,5	- 0,2	0,2
Corée du Sud	3,1	- 0,9	1,4	2,6
Allemagne	2,4	0,8	0,4	1,2
États-Unis	2,1	0,8	0,6	0,7

Source : d'après OCDE, 2019.

1 : Les heures travaillées totales correspondent au facteur travail.

DOCUMENT 2

L'intensité de la recherche et développement (R&D) (dépenses de R&D en pourcentage du produit intérieur brut, PIB) dans la zone OCDE est passée de 2,34% en 2017 à 2,38 en 2018. […] Cette hausse […] a été tirée par une croissance réelle plus rapide des dépenses de R&D (+3,9%) par rapport au PIB (+2,3%). La zone OCDE n'a pas connu de croissance comparable des dépenses de R&D sur une période de deux ans depuis avant la crise financière mondiale de 2008. La croissance de l'intensité de la R&D était généralisée dans la majorité des pays de l'OCDE en 2018, le États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Corée représentant une grande partie de cette augmentation […]. L'intensité de R&D dans la zone UE28[1] a dépassé pour la première fois le seuil de 2%, passant de 1,98% à 2,03%, en grande partie en raison des tendances en Allemagne, au Royaume-Uni et en Pologne. Israël et la Corée ont affiché les niveaux d'intensité de R&D les plus élevés parmi les pays de l'OCDE en 2018, à 4,9% et 4,5% du PIB.

Les dépenses réelles de R&D dans la zone OCDE ont augmenté de 3,9% en 2018, principalement sous l'effet du comportement des entreprises en matière de performance en matière de R&D, qui a représenté plus de 75% de cette croissance. […]

La position de la Chine en tant que deuxième producteur mondial de R&D est confirmée pour 2018.

Source : OCDE, 2020.

1 : L'UE28 désigne l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne entre 2013 et 2020.

DOCUMENT 3

Indicateurs[1] de gouvernance[2] mondiaux (2018)	**Norvège**	**Haïti**	**Allemagne**	**Chine**
Lutte contre la corruption	2,1	- 1,3	1,9	- 0,3
Qualité de la réglementation	1,8	- 1,2	1,8	- 0,2
État de droit (respect des règles, compétences de la police et de la justice…)	2,0	- 1,0	1,6	- 0,2
Efficacité des pouvoirs publics (application de politiques favorables au développement…)	1,9	- 1,9	1,6	0,5
Stabilité politique et absence de violence / de terrorisme	1,1	- 0,6	0,6	- 0,3
Voix[3] et responsabilisation (sélection des gouvernants par les citoyens, liberté d'expression…)	1,7	- 0,7	1,4	- 1,4

Source : d'après Banque mondiale, données 2019.

1 : Les indicateurs de la Banque mondiale varient de - 2,5 à 2,5 : plus la valeur est élevée, plus la gouvernance peut favoriser le développement.

2 : Selon la Banque mondiale, la « bonne gouvernance est la manière avec laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion publique des ressources économiques et sociales en vue du développement ». Elle se mesure par les 6 indicateurs du tableau.

3 : Prise de parole citoyenne.

DOCUMENT 4

Les dépenses intérieures pour l'éducation, en France.

	1980	2018p
Dépense intérieure d'éducation (DIE) en milliards d'euros	77,7	157,2
DIE/PIB (en %)	6,5	6,7
Dépense moyenne par élève en euros	4 770	8 810
Structure du financement (en %)		
État	67,9%	57,4%
Collectivités territoriales	14,3%	23,4%
Autres administrations publiques et Caisses d'allocations familiales	0,4%	2,9%
Entreprises	6,7%	8,5%
Ménages	10,7%	7,8%

2018p : données provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : d'après *L'état de l'École 2019,* ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, novembre 2019.

EPREUVE COMPOSEE – SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

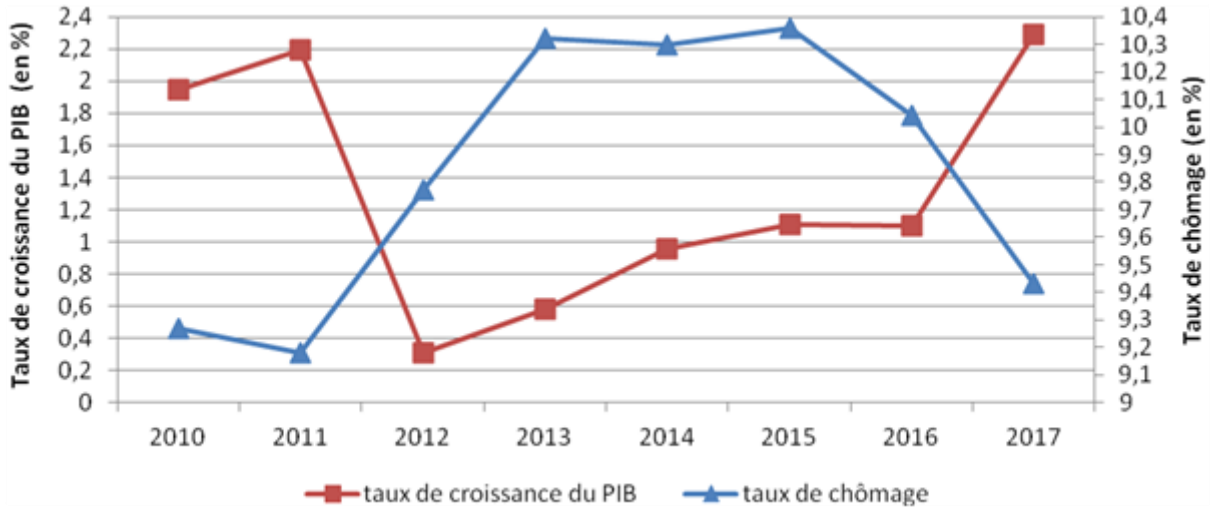
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Vous montrerez, à partir d'un exemple, comment les configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Taux de croissance du PIB (en %) et taux de chômage (en % de la population active) en France



Source : OCDE, 2020.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous présenterez l'évolution du taux de croissance du PIB entre 2010 et 2017. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez la corrélation entre le taux de chômage et le taux de croissance du PIB de 2010 à 2017. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la structure socioprofessionnelle a évolué en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

DOCUMENT 1

Part dans l'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle, par sexe, en moyenne annuelle

	1982			2019		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agriculteurs exploitants	7,3	6,7	7,1	2,1	0,8	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,1	7,2	8,3	9,3	3,9	6,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10,3	4	7,8	21,6	16,8	19,3
Professions intermédiaires	19,2	19,8	19,5	23,1	28,3	25,6
Employés qualifiés	6,9	27,4	15,2	6,9	21,4	13,9
Employés non qualifiés	3,8	19,4	10,1	6	20,3	12,9
Ouvriers qualifiés	24,5	3,8	16,1	21,7	3,5	12,9
Ouvriers non qualifiés	16,1	11,3	14,2	8,8	4,6	6,8
Autres	2,8	0,3	1,8	0,4	0,4	0,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectifs (en milliers)	13 600	9 243	22 842	13 992	13 184	27 176

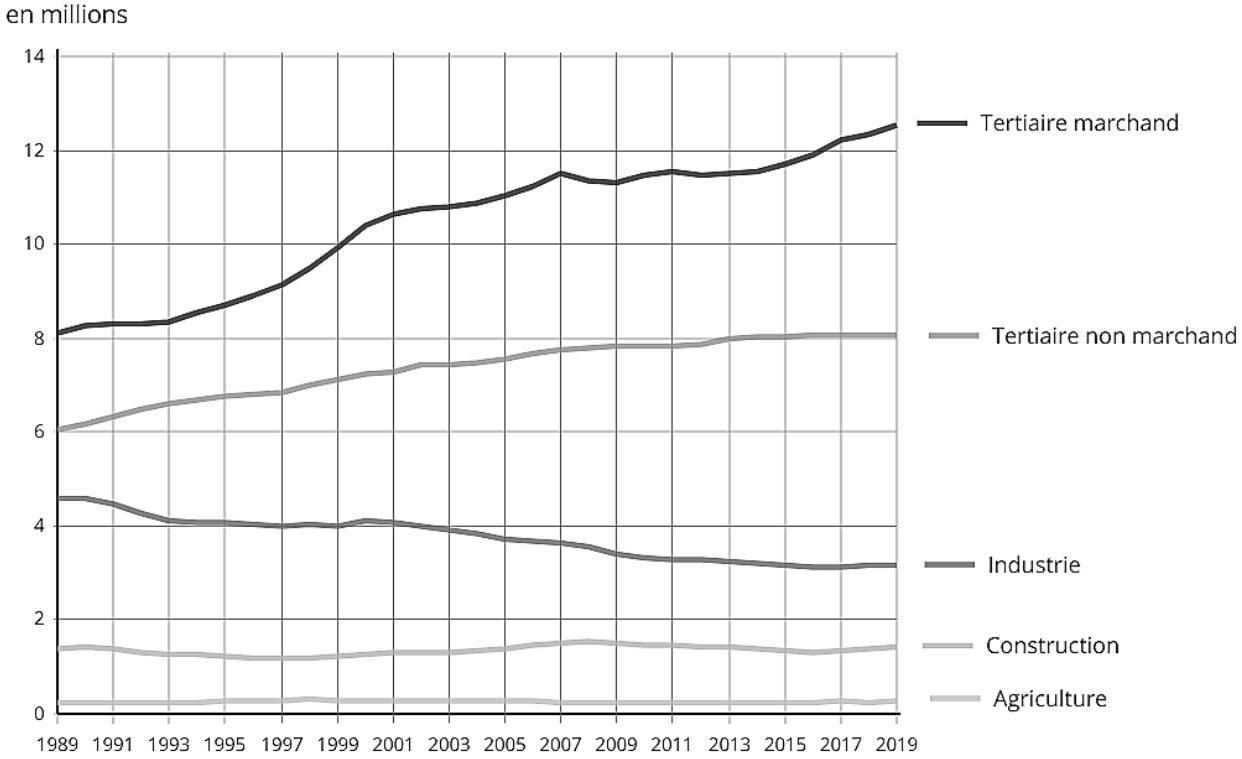
Note : données de 1982 à 2019, corrigées pour les ruptures de série.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : d'après *INSEE Résultats*, juin 2020.

DOCUMENT 2

Emploi salarié par secteur d'activité de 1989 à 2019



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : « Emploi, chômage, revenus du travail », *INSEE Références*, juillet 2020.

DOCUMENT 3

Quels que soient les chiffres, les taux, les indicateurs que l'on utilise, les faits sont là : depuis le début des années 1960, la montée de l'activité féminine est l'élément moteur de la croissance de la population active. Dans la période récente, ce sont les femmes qui ont assuré l'essentiel de l'augmentation des forces de travail. [...]

Les faits étant établis, comment peut-on expliquer ce mouvement [...] ? Il serait bien commode, ici, de pouvoir parler d'un « changement de mentalités », de l'émergence de nouveaux courants socioculturels : les femmes en veulent plus, comme on dit, elles s'accrochent à leur travail, elles affirment leur désir d'indépendance économique, etc. Tout cela est juste, mais n'explique rien. [...] On pourrait, bien sûr, renvoyer à des mutations socioculturelles d'un autre ordre : c'est la même génération de femmes qui a inauguré, à la fin des années 1960, la liberté de la contraception et de l'avortement, l'apparition d'un mouvement féministe radical, l'émergence de nouveaux modèles familiaux et la poussée de l'activité féminine. La coïncidence est trop belle pour n'être pas mentionnée. Mais au fond, qu'est-ce qui explique quoi ? Est-ce la maîtrise de la conception qui pousse au développement du travail féminin ou l'inverse ? Est-ce le renouveau du féminisme qui est à l'origine de la volonté d'autonomie économique des femmes, ou l'inverse ? La prudence, ici, s'impose. Ne parlons pas d'explication, mais de corrélation. Ces phénomènes forment un tout. Ils sont le signe des temps, ils sont concomitants, mais c'est tout ce que l'on peut dire. À défaut de pouvoir expliquer, on peut tenter de caractériser cette mutation sociale, d'en identifier les acteurs. Qui sont les femmes qui, depuis le début des années 1960, ont afflué sur le marché du travail ? Ce sont pour l'essentiel des mères de famille, des salariées du tertiaire, des femmes instruites et qualifiées.

Depuis la fin des années 1950, deux tendances ont caractérisé l'évolution de la structure des emplois : la tertiarisation et la salarisation du marché du travail. Au cœur de ces mutations, les femmes n'ont pas accompagné le mouvement, elles ont très fortement contribué à le produire. Et inversement : c'est parce que l'emploi devenait de plus en plus tertiaire et salarié que les femmes y ont accédé nombreuses.

Source : Margaret MARUANI, *Travail et emploi des femmes*, La Découverte, 2017.

EPREUVE COMPOSEE - SUJET B

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

Distinguez les processus de massification et de démocratisation scolaires. *(4 points)*

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Valeur et part des dix premiers produits exportés et importés entre la France et l'Allemagne en 2017

(Valeur en milliards d'euros, part en %)

Dix premiers produits exportés par la France en Allemagne en 2017			**Dix premiers produits importés par la France depuis l'Allemagne en 2017**		
	Valeur En milliards d'euros	**Part** En % des produits exportés		**Valeur** En milliards d'euros	**Part** En % des produits importés
Aéronefs et engins spatiaux	9,80	14	Aéronefs et engins spatiaux	11,24	13
Véhicules automobiles	5,48	8	Véhicules automobiles	10,68	12
Autres parties et accessoires pour véhicules automobiles	3,51	5	Préparations pharmaceutiques	3,40	4
Produits sidérurgiques de base et ferroalliages	2,67	4	Autres parties et accessoires pour véhicules automobiles	3,18	4
Composants électroniques	2,55	4	Matières plastiques sous formes primaires	2,33	3
Préparations pharmaceutiques	2,38	3	Autres produits chimiques organiques de base	2,00	2
Matières plastiques sous formes primaires	1,97	3	Produits sidérurgiques de base et ferroalliages	1,91	2
Parfums et produits pour la toilette	1,58	2	Gaz naturel, liquéfié ou gazeux	1,52	2
Autres produits chimiques	1,27	2	Autres produits chimiques	1,42	2
Autres produits chimiques organiques de base	1,16	2	Instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation	1,25	1

Source : d'après « Les échanges commerciaux entre la France et l'Allemagne en 2017 », *Ambassade de France en Allemagne*, 27 mars 2018.

Questions :

1. À l'aide du document, vous mettrez en évidence les trois principaux produits échangés entre la France et l'Allemagne. *(2 points)*

2. À l'aide du document et de vos connaissances, en prenant l'exemple du secteur automobile, vous expliquerez les échanges entre pays comparables. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points*)

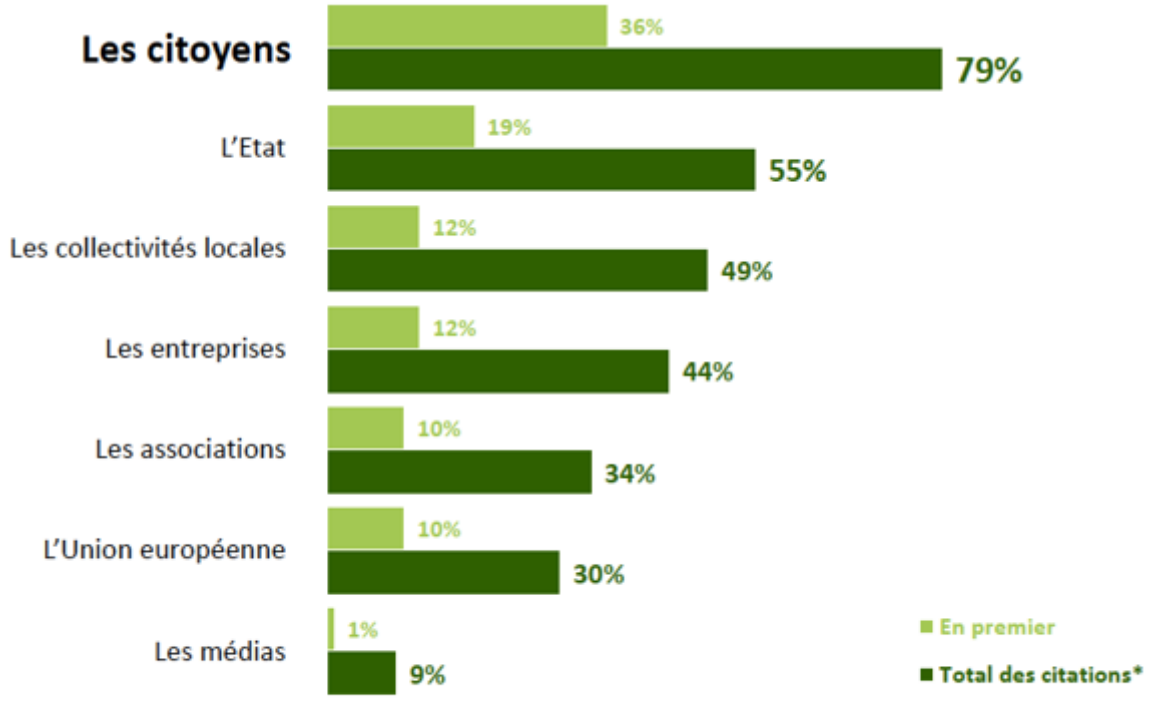
Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la préservation de l'environnement implique une diversité d'acteurs à différentes échelles.

DOCUMENT 1

Les acteurs identifiés comme les plus à même d'agir efficacement pour l'environnement

« Parmi la liste suivante, quels sont les trois acteurs qui vous semblent les plus à même d'agir efficacement pour l'environnement ? En premier ? En deuxième ? En troisième ? »



(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses

Champ : Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, à travers un questionnaire en ligne du 27 au 29 novembre 2019.

Source : IFOP, *Les Français et l'environnement,* décembre 2019.

DOCUMENT 2

Le développement des énergies renouvelables repose généralement sur des installations de taille plus modeste que les centrales électriques conventionnelles et la réduction de la consommation d'électricité passe par des projets locaux. La transition du secteur électrique a donc pour effet de redonner l'initiative aux territoires et aux acteurs locaux : collectivités, associations, coopératives… […] L'action au niveau des collectivités peut permettre d'expérimenter, de compléter ou au contraire de contourner la politique mise en place au niveau national. En Chine par exemple, des marchés du carbone ont été créés à partir de 2011 par des villes comme Pékin, et Shanghai. Un système national devrait voir le jour prochainement sur la base de ces expériences. En France, l'État a fait le choix de donner aux collectivités un rôle de chef de file dans la mise en œuvre de la transition énergétique : la plupart des groupements de communes doivent ainsi établir avant la fin de l'année 2018 un plan climat-air-énergie, territorial comprenant notamment des actions pour maîtriser la demande d'énergie locale et développer la production renouvelable. […] Responsables de l'aménagement du territoire et de la gestion des services publics, les collectivités sont aussi au premier rang pour déployer des technologies innovantes dans le secteur de l'électricité et de la chaleur. Elles peuvent aussi devenir des moteurs pour la transition d'autres secteurs en favorisant l'intégration des véhicules électriques, en modernisant les flottes de transport public et en rendant obligatoire l'utilisation des biocarburants ou du chauffage solaire de l'eau pour répondre aux besoins de chauffage municipal. Par ailleurs, les leçons apprises au niveau local éclairent souvent la construction des politiques nationales.

Source : D'après Climate Chance, « L'action sectorielle », *Cahier 1 du rapport annuel de l'observatoire mondial de l'action climatique non-étatique*, décembre 2018.

DOCUMENT 3

Engagements volontaires de réduction des émissions de dioxyde de carbone pris par différents pays à l'occasion de l'organisation de la COP21[1]

Pays	Pourcentage de réduction	Année de référence	Date butoir
Australie	26 % à 28 %	2005	2030
Canada	30 %	2005	2030
États-Unis	26 % à 28 %	2005	2025
Japon	26 %	2013	2030
Russie	25 % à 30 %	1990	2030
UE	40 %	1990	2030
Brésil	37 %	2005	2025

Source : D'après Jean-Paul MARECHAL, « L'accord de Paris : un tournant décisif dans la lutte contre le changement climatique ? », *Géoéconomie*, 2016.

1 : Une COP (Conférence des Parties) est une conférence internationale sur le climat réunissant les pays signataires de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La 21ème COP s'est tenue à Paris en 2015 et a débouché sur un nouvel accord international pour lutter contre le réchauffement climatique : l'accord de Paris.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.